



Etat des lieux préparatoire à l'élaboration du SDAGE 2016-2021

Eaux souterraines

version 1.0

Sommaire

L'état des lieux préparatoire à l'élaboration du SDAGE 2016-2021	2
Les masses d'eau	2
Les pressions	3
Contenu du téléchargement	3
Description du fichier « dce_etat_gw.csv »	3
Description du fichier « dce_pression_gw.csv »	4
Description du fichier « dce_risque_gw.csv »	4

Modifications du document

13/01/2014 version 1.0	Création du document
------------------------	----------------------

Adoptée en octobre 2000, la DCE est le texte majeur de la politique de l'eau dans l'Union européenne. Elle offre un cadre structuré et cohérent et engage chaque État membre dans un objectif de reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

En France, la mise en oeuvre de la DCE s'effectue au travers des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), ainsi que des programmes de mesures. Le SDAGE est un document de planification qui définit les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau, ainsi que les objectifs de qualité et de quantité à atteindre dans chacun des bassins.

L'état des lieux préparatoire à l'élaboration du SDAGE 2016-2021

La préparation du second cycle de gestion 2016 – 2021, qui intègre la révision du SDAGE et du Programme De Mesure (PDM), a été engagée dès 2012 par l'actualisation de la mise à jour de l'état des lieux du bassin Adour-Garonne (le précédent état des lieux, ayant servi à l'élaboration du SDAGE-PDM 2010-2015 datant de 2004). Cet état des lieux concerne à la fois les eaux superficielles (continentales et littorales) et les eaux souterraines. Les données de pression (année 2010 essentiellement) et d'état utilisées sont celles des années 2009-2010 pour l'état des eaux superficielles et 2007-2010 pour l'état des eaux souterraines.

L'actualisation de l'état des lieux comporte deux objectifs :

- Informer le public et les acteurs du bassin sur l'état des masses d'eau, l'évolution et le niveau des pressions et des impacts issus des activités humaines ;
- Identifier les masses d'eau sur lesquelles il existe un risque de non atteinte des objectifs environnementaux (RNAOE) en 2021 et sur lesquelles le futur PDM devra se focaliser pour diminuer les pressions afin d'obtenir le bon état des eaux.

A partir des travaux conduits à l'échelle du bassin sur l'évaluation de l'état des eaux¹ et l'évaluation des pressions, tendances et risques², les acteurs techniques locaux se sont concertés pour consolider l'état des lieux au printemps 2013. Les remarques et modifications proposées lors de cette consultation ont été arbitrées et intégrées par le secrétariat technique de bassin.

La synthèse à l'échelle du bassin a ensuite été présentée aux commissions territoriales et à la commission planification avant d'être soumise et validée au comité de bassin le 2 décembre 2013.

Les masses d'eau

Pour vérifier l'atteinte de ces objectifs, la DCE demande de délimiter des masses d'eau, qui sont l'unité spatiale d'évaluation de l'état des eaux.

Le référentiel des masses d'eau utilisé pour l'état des lieux préparatoire au SDAGE 2016-2021 est téléchargeable selon le lien suivant :

<http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/ce590f67-e204-424a-bdd6-1e687b71bb51>

L'état des eaux

L'état d'une masse d'eau souterraine comprend deux aspects : un état chimique et un état quantitatif.

Le bon état d'une eau souterraine est l'état atteint par une masse d'eau souterraine lorsque son état quantitatif et son état chimique sont "bons".

¹ «Méthode d'évaluation de l'état qualitatif des masses d'eau du bassin Adour-Garonne dans le cadre de l'actualisation de l'état des lieux validée par le comité de bassin en décembre 2013»

² Etude « Préparation du SDAGE et PDM 2016-2021 du bassin Adour-Garonne Aide à l'identification des données, des méthodes et traitement des données nécessaires à l'actualisation de l'état des lieux DCE pour les eaux souterraines »

Le bon état quantitatif d'une eau souterraine est atteint lorsque les prélèvements ne dépassent pas la capacité de renouvellement de la ressource disponible, compte tenu de la nécessaire alimentation des écosystèmes aquatiques.

L'état chimique est bon lorsque les concentrations en polluants dues aux activités humaines ne dépassent pas les normes et valeurs seuils, lorsqu'elles n'entravent pas l'atteinte des objectifs fixés pour les masses d'eaux de surface alimentées par les eaux souterraines considérées et lorsqu'il n'est constaté aucune intrusion d'eau salée due aux activités humaines.

Source : www.eaufrance.fr

Sur legifrance.gouv.fr : l'arrêté du [25 janvier 2010](#) établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement

Les pressions

Les pressions sont considérées comme la description quantitative ou qualitative des émissions et des utilisations de l'eau qui peuvent être la cause possible d'altérations des milieux et être à l'origine d'un changement d'état.

L'analyse des pressions et des impacts obéit à trois grandes finalités complémentaires :

- informer sur les types de pollution et de détérioration présents dans le bassin, leurs sources, leurs quantités, leur évolution dans le temps, ainsi que leurs effets sur les milieux ;
- alimenter l'analyse du risque de non-atteinte des objectifs environnementaux en 2021
- et, plus largement, contribuer à l'élaboration du SDAGE et du programme de mesures ainsi qu'à l'ajustement du programme de surveillance ;

Contenu du téléchargement

L'archive encapsule les fichiers suivants contenant les données d'états, objectifs, risques :

- *dce_etat_gw.csv* : Etat des masses d'eau souterraines
- *dce_pression_gw.csv* : Pressions sur les masses d'eau souterraines
- *dce_risque_gw.csv* : Risques affectés aux masses d'eau souterraines
- *avertissements.pdf*
- *DescriptionDonneesDceSout.pdf*
- *NoteMethodeEvaluationCycle2.pdf*
- *I_37220061227fr00190031.pdf* : La directive fille 2006/118/CE du parlement Européen du 12 décembre 2006 sur la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration

Description du fichier « dce_etat_gw.csv »

Ce fichier décrit l'état des masses d'eau souterraines :

code_europeen_masse_eau : Code de la masse d'eau

nom_masse_eau : Nom de la masse d'eau

etat_chimique : Valeur de l'état chimique de la masse d'eau 2 = bon, 5 = mauvais, U = inconnu/pas d'information.

etat_chimique_lib : Libellé correspondant

etat_quantitatif : Valeur de l'état quantitatif de la masse d'eau : 2 = bon, 5 = mauvais, U = inconnu/pas d'information

etat_quantitatif_lib : Libellé correspondant

Description du fichier « dce_pression_gw.csv »

Pressions de la masse d'eau

Description des colonnes :

code_europeen_masse_eau : Code de la masse d'eau

nom_masse_eau : Nom de la masse d'eau

pp_decharge : Pression ponctuelle - Sites industriels ou décharges (U : Pression inconnue, 1 : Pas de pression, 2 : Pression non significative, 3 : Pression significative).

pd_no3 : Pression diffuse - Nitrates d'origine agricole (U : Pression inconnue, 1 : Pas de pression, 2 : Pression non significative, 3 : Pression significative)

pd_phyto : Pression diffuse phytosanitaire d'origine agricole et non agricole (U : Pression inconnue, 1 : Pas de pression, 2 : Pression non significative, 3 : Pression significative)

qt_prl : Pression prélèvement (U : Pression inconnue, 1 : Pas de pression, 2 : Pression non significative, 3 : Pression significative)

Description du fichier « dce_risque_gw.csv »

Les risques de non atteinte des objectifs environnementaux de la masse d'eau.

code_europeen_masse_eau : Code de la masse d'eau

nom_masse_eau : Nom de la masse d'eau

rnaoe_2021 : Risque Global (1 : Pas de risque, 2 : Doute, 3 : Risque)

rnaoe_chi : Risque chimique (1 : Pas de risque, 2 : Doute, 3 : Risque)

rnaoe_quant : Risque quantitatif (1 : Pas de risque, 2 : Doute, 3 : Risque)